

Les relations Eglise/ Etat au Luxembourg

Analyse d'une enquête de l'association "Liberté de conscience"

Au cours du mois de novembre 1994, l'association Liberté de conscience a réalisé, avec l'aide de l'ILRES, une enquête concernant les opinions des Luxembourgeois sur les relations qu'entretient l'Eglise avec l'Etat. Pour le Luxembourg, pays traditionnellement catholique, il était intéressant de voir où en étaient les comportements et l'état-d'esprit de ses habitants.

Pour ce faire, l'enquête a pris en compte globalement trois aspects que sont: 1) les pratiques et les croyances; 2) l'apport financier de l'Etat à certaines activités sans distinction de religion, tout comme le financement par l'Etat de structures d'utilité publique qui se réclament plutôt catholiques; et enfin 3) la relation en tant que telle entre l'Eglise et l'Etat, ainsi que l'enseignement religieux ou moral dans les écoles publiques.

L'analyse qui suit reste relativement sommaire, essayant surtout de mettre en évidence les tendances

générales, et ce à partir des données chiffrées issues de l'enquête.

1) Croyances et pratiques

Parmi un échantillon de 504 personnes interrogées, 347 se réclament d'une religion ou d'une croyance et notamment 66% se disent catholiques (soit 332 personnes), contre 31% qui ne se veulent d'aucune croyance.

La croyance ou le sentiment d'appartenance à une religion se cristallise le plus souvent par une représentation concrète. Dans le cas précis du Luxembourg et pour l'ensemble de la population interrogée, 41% croient en (un) Dieu en tant que personne, créateur de ce qui nous entoure. Toutefois certaines nuances sont à signaler.

Tableau 2.1. REEGELMËISSEKEET VUM PRAKTIZËIEREN (Basis=verbonnen mat enger Glaawengsgemeinschaft oder Relioun)						
Zeile %	Zuel vun Inter- viewen	Praktizëieren				
		1x t'Woch a mëi	manner wëi 1x t'Woch	bei groussen reliëisen Feieren	bei den wichtigste Liewensetappen	guer nët
TOTAL	350	33	14	24	18	11
ALTER						
15 - 24 Joer	46	24	16	16	25	18
25 - 34 Joer	67	13	22	29	25	10
35 - 49 Joer	82	25	14	27	22	11
50 - 64 Joer	86	50	6	26	14	3
65 Joer a mëi	69	44	13	20	6	16
AUSBILDUNGSNIVEAU						
primaire	66	40	14	20	11	17
secondaire 1er cycle	130	35	12	24	20	8
secondaire 2ieme cycle	91	26	13	28	21	12
études supérieures	52	25	21	28	16	10
PROFESSION						
Indépendant	30	42	7	25	23	4
Kader sup. / Fräiberuffler	37	25	14	28	28	5
Employé	93	21	22	25	18	13
Aarbechter	23	26	9	22	35	9
Pensionnéierten	72	40	15	24	7	14
Hausfra	71	44	5	25	16	9
Student	21	32	18	14	23	13
GESCHLECHT						
Mann	156	29	14	25	20	12
Fra	194	36	14	24	16	10
Wielintentiounen						
CSV		47	18	11	16	9
LSAP		18	10	32	21	19
DP		27	14	25	23	11
déi Greng		12	20	40	12	16
REGION						
Stad Lëtzebuerg	67	25	13	25	24	12
Rescht Zentrum	51	33	20	22	14	12
Süden	127	28	10	27	23	13
Norden	61	52	10	16	16	7
Osten	43	33	24	31	2	9
2. Wëi oft besicht Dir en reliëisen Dengscht vun ärer Glaawengsgemeinschaft? 1: op mannst eemol t'Woch 2:manner wëi eemol t'Woch 3: Just zu Geleenheet vu groussen reliëisen Feieren(wëi Ouschteren,Yom Kippur) 4: just nëmme bei deene wichtigste Liewensetappen,wëi Geburt,Bestiednes,Begriewnes...						

ILRES Luxembourg

enquête téléphonique 504 interviews novembre 1994

LDCE 456 15.11.1994

En effet, cette conception est celle de la majorité des personnes interrogées quel que soit leur âge, mais elle est plus importante chez les personnes de plus de 50 ans. Les plus jeunes, quant à eux, voient en Dieu un principe ou encore une philosophie de vie, tout comme ils croient en une vie après la mort. Par ailleurs le concept du Bien récompensé et du Mal puni ne fait pas (ou plus) partie de leur entendement, contrairement aux personnes âgées pour qui cette notion est encore très importante. Cela signifie-t-il que la catégorie socio-professionnelle joue un rôle dans nos opinions?

L'enquête révèle que, quelle que soit la place occupée dans la société par la personne interrogée, Dieu est considéré par elle comme une personne créatrice, même si certaines catégories telles que les cadres supérieurs, les professions libérales et les étudiants sont partagées entre la représentation de Dieu en tant que personne et Dieu en tant que principe. Quant aux indépendants et aux ouvriers, ils se distinguent par le fait qu'ils ne se réfèrent à aucune des représentations proposées par l'enquête. De même, les approches plus simplistes que sont le Bien

récompensé, le Mal puni ou encore la représentation de l'ange et du diable, semblent être dépassées.

Par conséquent et pour répondre à la question posée précédemment, la catégorie socio-professionnelle, même si elle est à l'origine de certaines nuances, ne met pas en évidence des différences flagrantes de comportement, qui apparaissent par contre par le biais des intentions de vote.

En effet, les votants CSV et DP ont une représentation personnifiée de Dieu (le Dieu créateur), tout comme les votants écologiques, qui apparaissent également à l'opposé parmi les personnes n'ayant aucune représentation de Dieu. Ces derniers sont essentiellement des votants socialistes. Toutefois, un certain nombre d'entre eux, s'ils sont croyants, verront (voient) en Dieu plutôt un principe ou encore une philosophie de vie.

Parmi les 350 personnes qui disent avoir un sentiment d'appartenance à une religion, l'attitude face à la pratique religieuse (fréquentation d'un office) n'est pas uniforme. Les personnes âgées entre 50 et

Tableau 3/1. GLAAWEN A GLAAWENSINHALTER									
Zeile	Zuel vun Interviews	Glaawensinhalter							
		Persoun Gott	Onperséinlecht éiwegt Prinzip	Weiderliewen nom Dued	Widdergebuurt	Beloung vu Gudd a Schlecht	Engel an Däiwe!	Onfehlbarkeet vum Poobst	guer näischt dovun
TOTAL	504	41	25	29	13	20	14	8	34
ALTER									
15 - 24 Joer	84	31	25	33	17	14	6	4	37
25 - 34 Joer	103	38	32	36	19	19	17	5	28
35 - 49 Joer	129	42	25	27	13	17	15	6	33
50 - 64 Joer	106	48	26	25	9	19	18	12	31
65 Joer a méi	82	46	16	25	5	31	10	12	43
AUSBILDUNGSNIVEAU									
primaire	90	44	21	27	9	29	13	18	33
secondaire 1er cycle	183	40	22	27	15	19	15	6	37
secondaire 2ieme cycle	142	38	26	30	14	17	12	5	32
études supérieures	76	48	36	36	11	15	12	3	29
PROFESSION									
Indépendant	52	32	26	24	14	16	18	6	37
Kader sup. / Fräiberuffler	56	45	41	41	13	20	20	6	28
Employé	127	44	26	31	14	12	11	5	32
Aarbechter	36	36	20	14	9	19	17	9	45
Pensionnéierten	88	49	23	24	7	27	11	10	38
Hausfra	95	43	17	31	14	24	17	12	29
Student	46	32	30	36	19	21	6	6	36
GESCHLECHT									
Mann	243	34	24	23	10	15	10	5	44
Fra	261	48	25	34	15	24	17	11	24
Wielintentiounen									
CSV		55	26	30	12	23	15	9	24
LSAP		12	31	17	14	11	5	7	50
DP		43	20	31	8	16	18	7	36
déi Greng		37	32	32	16	12	16	2	36
REGIOUN									
Stad Lëtzebuerg	101	42	20	32	16	12	15	8	34
Rescht Zentrum	78	49	26	30	9	23	12	6	31
Süden	195	39	31	27	12	19	11	5	35
Norden	75	41	22	29	17	29	21	12	27
Osten	55	38	15	28	8	19	13	13	45
3. Gleewt Dir un een oder méi vun de folgende Punkten? 1: un e perséinleche Gott, Schöpfer vun allem wat existéiert 2: un iergend een éiwegt Prinzip, mee nêt a Form vun enegr Persoun 3: un e perséinlecht Weiderliewen nom Dued 4: un eng Widdergebuurt an enger anerer Persoun oder Gestalt 5: Dorun, dass dat Gudd nom Dued beloungt an dat Schlecht bestrooft gët 6: un Engel an Däiwe! 7: un t'Onfehlbarkeet vum Poobst a Glaawensfroen									

ILReS Luxembourg

enquête téléphonique 504 interviews novembre 1994 LDCE 456 15.11.1994

64 ans sont les plus assidues, et se rendent plus d'une fois (ou au moins une fois) par semaine aux offices. Le comportement des 15-24 ans est similaire. Cette attitude semblable des deux catégories extrêmes (les plus jeunes et les plus âgés) peut s'expliquer de deux façons.

Pour les plus âgés (50-64 ans et plus), le respect des traditions est vraisemblablement important. Pour les plus jeunes, l'assiduité est peut-être le signe d'une influence plus ou moins forte des parents, en tous cas pour les très jeunes. Les parents que l'on pourrait situer dans la tranche d'âge 35-49 ans étant également présents aux offices plus d'une fois par semaine. Respect des traditions, mais dans une autre mesure, pour la catégorie intermédiaire des 25-34 ans. Ils se rendent aux offices lors des fêtes religieuses et lors des étapes considérées comme importantes (mariage, baptême, décès).

Différence également entre personnes diplômées et personnes moins ou pas diplômées. Les premières se

rendent plus d'une fois (ou au moins une fois) par semaine à l'office, alors que les secondes sont présentes à l'office lors des fêtes religieuses. Par contre, parmi les personnes ayant un niveau d'études supérieures, très peu se rendent à l'office lors des étapes importantes de la vie: 8 personnes sur 52 interrogées. Partant de cette constatation, peut-on supposer que ce faible chiffre s'explique entre autre par la baisse du nombre de mariages religieux?

En ce qui concerne l'attitude en fonction des catégories socio-professionnelles, on notera que les indépendants, les femmes au foyer et les retraités se rendent au moins une fois par semaine à l'office. Les cadres supérieurs, professions libérales et employés accordent de l'importance surtout aux fêtes religieuses. Les ouvriers quant à eux maintiennent une certaine tradition en se rendant à un office lors des étapes de la vie.

A l'exception des votants CSV qui se rendent à l'office au moins une fois par semaine, les votants

des autres couleurs politiques ont une attitude similaire en participant à des offices lors des fêtes religieuses, ou lors des étapes de la vie.

2) Financement par l'Etat de certaines activités et d'établissements d'utilité publique à tendance catholique

Globalement, parmi les 504 personnes interrogées à ce propos, 46% sont d'accord pour que l'Etat finance certaines activités toutes religions confondues, contre 40% qui ne sont pas d'accord et 14% qui sont mitigés ou sans opinion. Les 50% qui ne sont pas d'accord regroupent surtout des jeunes entre 15 et 14 ans et des personnes âgées entre 50 et 64 ans. Parmi les personnes en désaccord, il y a surtout les indépendants, les femmes au foyer et les ouvriers.

Allant un peu plus loin dans l'analyse, il s'agit de catégories, au moins pour deux d'entre elles, qui par nature ne sont pas dans une structure professionnelle classique, et qui donc acceptent plus difficilement que leurs impôts financent telles ou telles activités, toutes religions confondues. Par contre, ces mêmes personnes sont plutôt d'accord pour que l'Etat finance en partie des structures d'utilité publique à tendance catholique.

Pour ce qui concerne l'opinion des autres catégories, il y a une certaine ouverture d'esprit à l'égard d'une participation financière de l'Etat pour des activités, toutes religions confondues. Ceci même de la part des plus croyants et des plus pratiquants. A l'opposé de cette attitude, les personnes fréquentant les offices uniquement lors des fêtes religieuses sont moins favorables au financement par l'Etat d'activités toutes religions confondues, et considèrent que l'Etat devrait financer prioritairement des structures d'utilité publique à tendance catholique.

Les tendances politiques quant à elles face à cette question restent facilement discernables au travers des réponses données. Le schéma est relativement classique et prévisible.

Les votants CSV et DP sont favorables à l'intervention de l'Etat, notamment pour ce qui concerne certaines activités toutes religions confondues. Par contre, alors que les votants CSV sont d'accord pour un financement par l'Etat d'établissements d'utilité publique à tendance catholique, les votants DP sont plutôt pour un financement allant à des établissements essentiellement publics; cet aspect est également proche des opinions des votants écologiques. Les votants socialistes ne sont pas d'accord pour le financement par l'Etat d'activités toutes religions confondues, et considèrent que les financements par l'Etat devraient être destinés uniquement aux établissements d'utilité publique sans tendance religieuse.

Par rapport à ces aspects, toutes les régions se retrouvent et sont d'accord pour que l'Etat participe financièrement à certaines activités toutes religions confondues, à l'exception du sud du pays qui n'est pas d'accord. Ce qui peut s'expliquer par la forte

tendance socialiste dans cette région. Par contre, concernant les établissements d'utilité publique, le sud rejoint l'opinion des habitants des autres régions.

3) Enseignement religieux ou moral - Relation Etat/ Eglise

Sur cette question de l'enquête, il y a unanimité quels que soient l'âge, la profession, le sexe. Toutes les personnes interrogées sont d'accord pour dire que parents ou enfants doivent avoir le choix entre l'enseignement religieux et l'enseignement moral au sein des écoles publiques.

De même, bien que laïcité et religion fassent bon ménage au Luxembourg, une bonne partie de la population interrogée s'entend pour dire qu'il faut une séparation claire et nette entre l'Etat et l'Eglise. A l'exception des personnes âgées de plus de 64 ans qui sont satisfaites de l'actuel entendement. Les 50-64 ans, quant à eux, n'ont pas une opinion radicale. En effet, sur 106 personnes interrogées, 38% sont pour une séparation et 39% apprécient le status quo. Au sein des catégories socio-professionnelles, il y a également unanimité dans l'opinion, à l'exception des cadres supérieurs et des professions libérales, qui à 44% aimeraient une séparation des deux structures et à 43% sont satisfaits de la situation actuelle.

Par rapport à cette question de la séparation entre l'Etat et l'Eglise, il demeure tout de même une certaine incohérence, et ce en ce qui concerne les financements par l'Etat.

Nous l'avons évoqué un peu plus haut, nombre de personnes sont satisfaites des différents financements par l'Etat à l'égard d'activités religieuses et à l'égard d'établissements d'utilité publique à tendance catholique. En cas de séparation Eglise/Etat, qu'advient-il? Et cette volonté d'indépendance est-elle réelle dans les esprits?

Commentaires

Les chiffres précédemment évoqués ont été largement repris dans la presse, notamment lors de la publication des résultats de l'enquête. Les résultats ont souvent été présentés comme tout-à-fait surprenants, et mettant en évidence des comportements inattendus, surtout en ce qui concerne un certain aspect de l'enquête, à savoir la volonté, pour l'ensemble de la population interrogée, de voir une séparation radicale entre les deux institutions que sont l'Eglise et l'Etat.

Ce résultat peut en effet étonner dans un pays à forte tradition catholique, et c'est bien là le noeud du problème: on ne se défait pas facilement (et encore faut-il en avoir envie) d'une tradition qui au fond semble faire partie intégrante de son identité.

L'enquête n'a fait que confirmer un certain nombre d'attitudes telles que:

- Une population qui se dit catholique, mais qui pratique de moins en moins (ce comportement se retrouve dans d'autres pays européens).
- Une population qui, même si elle désire une sépara-

En ce qui concerne l'enseignement religieux ou moral, il semble que la querelle entre laïcité et non-laïcité ne soit pas ou plus de mise.

tion radicale entre l'Eglise et l'Etat, ne s'oppose pas fondamentalement à ce que l'Etat finance des établissements d'utilité publique dont la tendance peut être catholique. Toutefois, et ceci apparait en filigrane au travers des statistiques, parmi les plus "fervents" de cette séparation, à savoir les votants socialistes, on perçoit deux tendances: l'une qui est totalement opposée à tout financement destiné à certains établissements d'utilité publique à tendance catholique, l'autre qui préfère que l'argent de l'Etat soit plutôt destiné à des établissements d'utilité publique n'ayant pas de tendance religieuse, mais s'il devait y en avoir une, alors autant favoriser la tendance catholique.

- Une population qui ne s'oppose pas à un enseignement religieux dans les écoles publiques, mais qui veut avoir le choix entre enseignement moral et enseignement religieux.

Partant de là, doit-on considérer que, dans les conceptions des Luxembourgeois, la relation entre l'Etat et l'Eglise est ambiguë, ou consensuelle? Ou tout simplement que le fait de se dire catholique fait partie de l'identité, permettant un point d'ancrage rassurant et moins contraignant qu'au temps de nos

parents, où la fréquentation assidue d'un office religieux était censée refléter la bonne conduite de tout un chacun, et confirmait son appartenance à un groupe donné.

Aujourd'hui ces attitudes sont dépassées, on ne pratique plus, et même on va plus loin en demandant la séparation entre les deux institutions. Il semble que l'enquête veuille relancer un débat qui n'est pas nouveau, mais qui n'a toujours pas trouvé d'application concrète. Il est un fait que l'organisation politique telle qu'elle existe au Luxembourg ne facilite pas la tâche des partisans de la séparation.

Enfin, en ce qui concerne l'enseignement religieux ou moral, il semble que la querelle entre laïcité et non-laïcité ne soit pas ou plus de mise. Il ne s'agit pas de supprimer un enseignement en faveur d'un autre, ou de supprimer les deux et de recourir à une troisième solution; il s'agit de proposer plusieurs options, respectant ainsi la possibilité, pour chacun, de choisir - valeur primordiale pour tout être humain et pour toute démocratie.

Virginie Mouze